X

M. Clémenceau.

Je viens de prononcer le nom de M. Clémenceau, en le rapprochant de celui de M. Méline, dans l'évocation rapide du mouvement communaliste, en 1871. Pas plus que M. Méline, M. Clémenceau n'entra à l'Assemblée de Versailles. Mais le rôle qu'il joua, alors, est si grand, mais le rôle qu'il joua depuis est si important, que je ne puis me dérober à l'obligation de retracer, dès à présent, à grands traits, sa physionomie.

La sagesse des nations veut que les buveurs d'eau soient méchants. Si c'est là une vérité, M. Clémenceau, terriblement, doit être mauvais ; car, selon la légende, il ne boit que de l'eau. Si, homme poli-

tique, je me trouvais en face de M. Clémenceau, je ferais pourtant peu de cas du dicton populaire ; mais davantage, dans un rappel des années écoulées depuis l'heure où celui qui est, ici, en cause, entra dans la vie publique, je m'inquiéterais de ses actes et j'en prendrais méfiance. J'ignore, en effet, la méchanceté de M. Clémenceau qui est un aimable homme et un courtois adversaire; mais je le sais nerveux et je craindrais ses nerfs, autant que les marins redoutent, dans un ciel tout bleu, le petit nuage tout noir.

M. Clémenceau est Vendéen et, selon encore la légende, de race aristocratique. Je me suis laissé conter, en effet, qu'il possède un blason très régulier — des armes parlantes, même — de gueules ou d'azur à une clef d'or. Ce qui est exact, c'est que le nobiliaire de sa province mentionne une famille de son nom, dont les armoiries sont — à peu près — celles que je viens d'énoncer.

Noble ou plébéien, il importe peu. M. Clémenceau, s'il n'est point un descendant, pourra devenir un ancêtre. Docteur en médecine, ayant vécu en Amérique et ayant rapporté, de son séjour chez les Yankees, beaucoup de leurs vertus pratiques, plus encore de leurs rudes allures, quand éclata la Révolution du Quatre-Septembre, il était médecin — médecin

ignoré, presque — sur les hauteurs de Montmartre, dans l'ombre funambulesque du moulin de la Galette.

Nommé maire de son arrondissement, il occupait cette fonction lorsque le Dix-Huit-Mars succéda au Quatre-Septembre et lorsque les généraux Lecomte et Clément-Thomas, là-haut, sur les buttes où s'ébattent et aiment les dernières grisettes parisiennes, tombèrent sous les balles des fédérés, M. Clémenceau fit tout ce qu'il put faire, affirme-t-on, pour sauver les deux soldats. Mais sa volonté, mais sa popularité, mais son courage — il l'a déclaré, naguère, devant un conseil de guerre — se brisèrent contre la fureur d'une multitude exaspérée ; comme les pompiers aux heures sinistres, il se résigna et fit, devant ce meurtre, ce qu'on pourrait appeler, sans vaine métaphore, la part du feu.

Après avoir traversé la période insurrectionnelle, tant bien que mal, après avoir donné sa démission de député de Paris, M. Clémenceau fut envoyé au Conseil municipal, dont il devint l'un des secrétaires, l'un des vice-présidents, puis le président, en remplacement du glorieux M. Charles Floquet qui jouait au moderne Barras.

Mais il ne devait pas tarder à reparaître dans le Parlement et, en février 1876, il revenait s'asseoir

parmi ses collègues de l'Extrême-Gauche comme député, encore, de Paris. Depuis lors, il n'a plus cessé de siéger, soit à Versailles, soit au Palais-Bourbon, élu tantôt par les électeurs de la Seine, tantôt par ceux du Var, qui, cependant l'ont abandonné, malgré sa belle défense, dans les affaires récentes du Panama.

C'est un homme de taille moyenne, sec, dont la tenue dit un puritain, un sectaire. La tête ronde et énorme, le crâne couvert de cheveux ras et grisonnants, la face coupée par une moustache forte, dure et tombante, la peau comme ridée, comme tannée et teintée de cire, M. Clémenceau a une ressemblance physique avec un autre célèbre politique, avec M. de Bismarck. Chez l'un ainsi que chez l'autre, l'ossature faciale apparaît sous la chair, vigoureuse, saillante, mal équarrie, dans un même trait caractéristique : la mâchoire taillée en grimace de bouledogue. Comme chez M. de Bismarck, encore, mais moins profondément, l'œil s'enfonce, chez M. Clémenceau, sous l'arcade sourcilière et, de là, jette sa flamme — sa joie ou sa colère.

Très soigné, en sa toilette, M. Clémenceau n'est pas, cependant, un élégant. Le plus souvent vêtu d'une jaquette noire, d'un gilet chamois, d'un pantalon grisâtre, il a, dans sa mise, un je ne sais

quoi d'austère qui la fait étrangère à toute coquetterie.

Brusque, allant, venant, en des saccades, sa parole semble se calquer sur ses mouvements. Elle éclate, nette, cassante, brève et autoritaire. Rarement M. Clémenceau discutait paisiblement, avec ses collègues, dans les couloirs du Parlement. Il écoutait, interrompait, interpellait, tout à la fois. A peine arrivé à la Chambre, il s'agitait, se secouait, s'ébrouait comme un cheval impatient, au milieu des groupes, le chapeau sur l'oreille, mâchonnant un cigare, faisant avec sa canne des moulinets, battant du pied, des appels, se fendant contre les murailles, le jonc tendu, ainsi qu'en une salle d'armes.

Rarement, également, M. Clémenceau montait posément à la tribune. Il quittait son banc impétueusement, sautait dans l'hémicycle, escaladait les marches dans un bond, se plantait devant ses collègues, puis attendait, les mains croisées derrière le dos, appuyé au bureau du président, qu'un silence lui permît de commencer son discours.

M. Clémenceau est-il un orateur ? Les uns disent oui ; les autres disent non. J'ai, pour mon compte, entendu M. Clémenceau dans toutes les harangues qu'il a prononcées, soit à Versailles, soit au quai d'Orsay et, si je compare sa parole à celle de la plu-

part des hommes qui l'ont combattu, je dois reconnaître qu'il n'est point un orateur.

Je l'ai dit, dans sa conversation il procède par saccades. Il procède, également, par saccades dans ses discours, et cette nervosité met comme une fatigue dans l'oreille de celui qui l'écoute. En outre, sa phrase, sèche, rapide, tranchante, sonnant l'acier — si je puis ainsi m'exprimer — sans inspiration, sans repos, jette comme un malaise dans l'auditoire et s'élève exempte d'éloquence et d'émotion. Elle provoque une impression particulière et bizarre : elle fait songer que cet homme qui, pourtant, a des convictions, ne pense point un mot des principes qu'il expose. Le discours, en effet, parfois, sort de sa bouche, comme à regret, comme hésitant, comme cherché. Et, alors qu'il devrait affirmer une espérance, une indignation, une foi, il agonise dans un verbe emmêlé, en des digressions amenées comme à dessein et comme pour dissimuler une pauvreté d'enthousiasme, de sincérité.

M. Clémenceau n'est point un orateur. Cependant, il serait imprudent de croire que l'absence d'art, en sa parole, le laisse faible, inhabile ou peu redoutable. M. Clémenceau, qui a de la brutalité et qui a de l'esprit, se sert merveilleusement de son esprit et de sa brutalité. Chaque saccade de sa personne ou

de sa voix tombe sur son adversaire et l'assomme ; chaque trait de sa harangue siffle autour de son contradicteur comme une lanière, et c'est dans les digressions mêmes dont sont faits ses discours, qu'il se montre le plus dangereux. Adroit à donner le change à ceux qui l'applaudissent, comme à ceux qui l'attaquent, nul mieux que lui ne sait faire dévier une question, égarer l'ennemi dans les complications d'une argumentation d'autant plus insaisissable qu'elle semble décousue. Dans une volte-face violente et soudaine, il se remet en présence de son point de départ et force ses auditeurs à l'écouter. — C'est un admirable passeur de muscades.

L'un des principaux discours de M. Clémenceau — le plus correct peut-être, selon l'art oratoire — est celui qu'il prononça contre M. de Marcère, ministre de l'Intérieur, en février ou en mars 1879. M. Clémenceau s'empara, alors, du pauvre M. de Marcère, le pétrit, le retourna, l'allongea, le rétrécit, souffla dessus — à la manière des prestidigitateurs — et rien ne resta de l'infortuné. Mais il ne se mit, vraiment, en évidence, qu'après l'élévation de Gambetta à la présidence de la Chambre.

Il donna des ordres, alors, s'imposa aux esprits, les dirigea, fut en tout et partout. Gambetta, simple député, le gênait. Il fut l'un de ceux qui le portèrent

aux honneurs, qui l'entortillèrent dans une dignité, dans un rôle de personnage officiel. Et il sut profiter de l'apparente inaction du tribun, pour gagner du terrain dans l'opinion, pour le remplacer et pour être en mesure, surtout, de lui dire un jour, et le cas échéant :

— Mon cher monsieur, nous ne nous connaissons pas.

N'est-ce point ce qui est advenu ?

M. Clémenceau fut un éternel mécontent, et dans l'attitude de « tombeur » de ministres qu'il avait prise, il nous est apparu comme un peu ces gamins qui, dans les foires, dépensent leurs forces en s'exerçant au jeu du massacre. Le bonhomme ou les bonshommes abattus, il s'en est allé les mains dans ses poches, sans jamais indiquer par quel mannequin remplacer celui qu'il venait de briser.

La logique parlementaire eût voulu que ce fût M. Clémenceau qui eût pris la place de ses victimes. Mais, il est nécessaire de posséder un tempérament très franc pour accepter d'être le successeur d'un vaincu. M. Clémenceau n'a point ce tempérament. Le pouvoir l'a effrayé ; il s'y est dérobé et il a autorisé ceux qui l'ont observé à supposer qu'il doute lui-même de ses facultés gouvernementales.

Il a raison, car nul n'est moins homme d'Etat que

lui. Car c'est, en politique, un dilettante, un artiste, simplement, un Gavroche, dirait un irrespectueux, et chacun sait que, si Gavroche a de l'humour, il est peu apte à mener le monde. De plus, c'est un mobile, c'est un inquiet, dont l'incertitude incurable fait, pour qui l'approche, un ami ou un ennemi, selon que l'heure sonne ou sourde ou vibrante. Le cas du général Boulanger, dont M. Clémenceau reste l'inventeur, est significatif et concluant.

M. Clémenceau fut un ambitieux aussi, dont l'ambition mal équilibrée ne permit pas à sa pensée de se fondre, de se fixer dans une conception utile. Pareil à ces machines qui, selon l'expression technique, patinent sur le rail, par un temps de verglas, il patine, lui aussi, sur place et ne marche pas. Et, dans cet effort de tous les jours, dans cette infécondité de toutes les minutes, une aigreur l'a envahi, qu'accentuent encore les triomphes faciles et éphémères de ceux qu'il a poussés devant lui et dont il s'est servi, dans un jeu de paravent.

Dans la débâcle du Panama, dans l'effondrement de tant de personnalités politiques que des scandales récents ont marquées de honte, M. Clémenceau s'est trouvé compromis et la déroute de ses espérances, la ruine de sa vie publique nous sont apparues irrémédiables.

Je n'ai point, ici, à rechercher si le sort a été juste ou simplement cruel en frappant cet homme. Mais, si dans la superbe défense qu'il a présentée, dans l'obstinée réhabilitation qu'il a tentée, il ne s'est point innocenté, on ne saurait nier que dans le drame ou la comédie où on lui a prêté un rôle, il ne s'est pas révélé plus coupable que tant d'autres qui, plus heureux, plus cyniques, ou plus armés contre des adversaires sans pitié, ont su sortir de l'océan de boue en lequel on les croyait à tout jamais engloutis.

Si la justice immanente des choses n'est pas une simple plaisanterie, le destin doit à M. Clémenceau, dans son amoindrissement politique et moral, sinon cette réhabilitation qu'il recherche avec tant d'énergie, du moins une explication.

XI

M. Jules Ferry.

Un homme qui occupa une grande place dans l'Assemblée Nationale, qui eut la très rare chance de ne jamais être banal, dans les enthousiasmes ou dans les haines qu'il suscita, et qui laissa une trace profonde dans la politique de la France lorsqu'il mourut soudainement, fut M. Jules Ferry.

Sa physionomie a été esquissée de multiples fois. Cependant, en dehors des lieux communs habituels aux polémistes de profession, il reste à glaner autour de la personnalité d'un homme d'Etat. Laissant donc de côté les injures et les louanges excessives, il ne me déplaît pas de tracer ici, à grands traits, son portrait.